

DIAMOND, Larry et Marc F. PLATTNER. *Economic Reform and Democracy*. Baltimore, The Johns Hopkins University Press, 1995, 278p.

Gabrielle Lachance

Volume 27, numéro 2, 1996

Une nouvelle politique étrangère Canadienne : internationalisme libéral ou néo-réalisme ?

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/703606ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/703606ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Lachance, G. (1996). Compte rendu de [DIAMOND, Larry et Marc F. PLATTNER. *Economic Reform and Democracy*. Baltimore, The Johns Hopkins University Press, 1995, 278p.] *Études internationales*, 27(2), 431–433.  
<https://doi.org/10.7202/703606ar>

(théorie de l'être social), de proposer une politique seulement morale (idéale) et non une histoire humaine et des pratiques historiques; de formuler un renouveau du contractualisme (que socialistes et marxistes ont à la suite de Hegel refusé). Les critiques de Bidet ne réfutent pas l'œuvre de Rawls, car «on peut avec Rawls et grâce à lui, penser au-delà de lui et contre lui»; ses idées ont suscité aux États-Unis et ailleurs un nombre incalculable d'articles et de communications. C'est dans «Libéralisme politique» publié récemment aux PUF que Rawls (en 1994 en anglais) répond à ses contradicteurs. Dans ce dernier ouvrage, le principal changement par rapport à «Théorie de la justice» concerne justement le champ d'application de la théorie.

Jean-Pierre THOUÉZ

*Département de géographie  
Université de Montréal*

### **Economic Reform and Democracy.**

DIAMOND, Larry et Marc F. PLATTNER.  
Baltimore, The Johns Hopkins  
University Press, 1995, 278p.

Ce volume est le produit de la première recherche d'importance entreprise par le nouveau Forum international d'études démocratiques du National Endowment for Democracy. Une vingtaine de spécialistes tentent de répondre à une série de questions qui leur ont été posées sur le lien à établir entre les réformes économiques et/ou l'économie de marché et la démocratie. Ils apportent une variété de points de vue à partir d'analyses régionales et thématiques. Sauf l'article de William A. Douglas, tous les autres ont déjà été publiés dans le

*Journal of Democracy* d'octobre 1994 ou d'avril 1995.

L'introduction résume bien les thèses en présence. Alors qu'on avait assisté, depuis les années 1930, à des expériences politiques «hétérodoxes» dont plusieurs avaient favorisé une expansion du rôle de l'État, un courant contraire s'est dessiné à la fin des années 1970 et au début des années 1980. L'apparent succès économique des régimes dictatoriaux du Chili de Pinochet et de la Chine de Deng Xiaoping a mis en doute la capacité des régimes démocratiques d'assurer rapidement une stabilité économique et une libéralisation du commerce.

Historiquement, les démocraties ont souvent été initiées en période de récession économique. Toutefois, la dernière période d'ajustement économique a ceci de particulier que les nouvelles démocraties ont été plus ou moins forcées de mettre en œuvre une réforme économique libérale «orthodoxe» qui a réduit le rôle de l'État dans ce domaine et accru celui joué par les forces du marché.

Au cours des années 1980, on tend donc à sacrifier la libéralisation politique (démocratie) à la libéralisation économique. On soutient qu'un gouvernement fort – pouvant même être non démocratique – est requis pour faire des ajustements économiques qui réussissent.

Vers 1993, les recherches empiriques commencent à remettre cette thèse en question. Des études de plus en plus nombreuses montrent que la démocratie est compatible avec la stabilisation économique et l'ajustement structurel, et que le succès de la réforme économique est déterminé par

des facteurs politiques, historiques, institutionnels et internationaux qui sont plus ou moins indépendants de la distinction que l'on peut faire entre régimes démocratiques et autoritaires. Certains affirment que les démocraties sont plus en mesure d'entreprendre avec succès des réformes économiques que les régimes totalitaires.

Bien que d'horizons disciplinaires variés, et malgré la diversité des analyses et des méthodes utilisées, les auteurs arrivent à plusieurs consensus. Ils s'entendent sur la nécessité de réformes économiques pour assurer la croissance économique et la démocratie elle-même. Pour eux, démocratie et réforme économique sont des réalités interreliées. Ils affirment que les démocraties peuvent arriver à des réformes économiques viables mais seulement à travers un véritable processus démocratique et les efforts combinés de leaders efficaces dans le domaine politique et au sein de la société civile. Enfin, ils croient que, pour diminuer efficacement le contrôle de l'État sur l'économie, il faut accroître ses capacités techniques et bureaucratiques. Par contre, plusieurs affirment qu'il faut renouveler et renforcer l'État afin qu'il puisse fournir les services publics essentiels, améliorer le capital humain et faciliter le fonctionnement d'un marché juste et efficace.

La conclusion? Les démocraties peuvent accomplir des réformes économiques durables et un développement viable, et cela, sûrement à des coûts moindres pour la liberté et la justice.

Les dix-sept chapitres répondent, chacun à leur manière, à une facette de la problématique. L'intérêt vient de la diversité des analyses régionales et thématiques mais aussi des méthodes utilisées. Le volume se présente comme un véritable kaléidoscope des situations provoquées par la restructuration économique «orthodoxe» un peu partout dans le monde. Il faut souligner la richesse de chaque contribution et la qualité scientifique de l'ensemble de l'ouvrage, qui est complété par un index assez détaillé, très utile pour la consultation.

L'effort fait pour remettre en question la thèse des années 1980 sur le néolibéralisme et les ajustements structurels est plus que louable, car ces derniers ont généralement eu un effet pervers sur les populations pauvres. La promotion de modèles capitalistes alternatifs constitue une première étape qui demande d'être davantage élaborée.

Les auteurs pourraient alors poser un regard plus critique sur le rôle des institutions financières internationales (Banque mondiale, Fonds monétaire international, Organisation mondiale du commerce), leur importance grandissante dans la régulation des finances et du commerce mondiaux, leur ingérence accrue dans la gestion financière des pays avec les répercussions que cela peut avoir sur le rôle traditionnel des États nationaux à l'intérieur de leur propre territoire et, par ricochet, sur les conditions de vie des individus. Il serait également utile d'aller au-delà du capitalisme et de ses institutions actuelles pour rechercher d'autres modèles, peut-être plus en mesure d'assurer une

meilleure répartition des richesses et le respect des libertés et des droits humains partout dans le monde.

*Economic Reform and Democracy* s'avère un ouvrage important, entre autres pour les organismes de solidarité internationale du Nord et du Sud. Il ouvre de nouvelles perspectives et permet des comparaisons fructueuses entre plusieurs pays du monde et leur évolution économique et politique au cours des dernières décennies.

Gabrielle LACHANCE

Directrice générale  
Développement et Paix, Montréal

### **Beyond Westphalia? State Sovereignty and International Intervention.**

LYONS, G. M. et M. MASTANDUNO (dir.),  
Baltimore/London, The Johns Hopkins  
University Press, 1995, 338p.

Cet ouvrage collectif s'intéresse au phénomène très discuté de l'érosion de la souveraineté étatique. Regroupant des analyses politiques enrichies d'exemples historiques et de certaines références juridiques, il propose des réflexions intéressantes, diverses et approfondies sur les concepts rivaux de souveraineté et d'intervention internationale dans les affaires internes d'un État. La question centrale autour de laquelle est construite l'ouvrage concerne les conséquences que comporte la prolifération récente de ces interventions sur la souveraineté étatique comme fondement du système international.

L'ouvrage est divisé en trois parties, dont la première est consacrée aux concepts. Friedrich Kratochwil s'applique à comparer l'évolution des

concepts de souveraineté et de propriété, expliquant cette mise en parallèle par le fait que l'institution de la souveraineté trouve son origine dans les droits de propriété du droit privé romain. À l'image de la propriété, la souveraineté a toujours comporté des droits et des obligations qui ont évolué au fil des temps. À l'heure actuelle, même si les obligations attachées à la souveraineté étatique paraissent s'accroître de façon considérable, leur violation n'emporte cependant pas un droit d'intervention coercitif de la part de la communauté internationale puisque celle-ci ne peut user de la force que dans des cas forts restreints. Ces restrictions imposées à la communauté internationale semblent néanmoins s'étioler peu à peu avec le développement d'une pratique toujours plus interventionniste qui mine tranquillement la primauté des droits étatiques.

Cette vision dynamique de la souveraineté est partagée par Nicholas Onuf. Celui-ci conçoit la souveraineté comme dérivant des concepts de «majesté», c'est-à-dire du degré de respect qu'inspire une institution, de la capacité à diriger et de l'«intendance», à savoir le droit d'agir au nom des autres. Il semble qu'à l'heure actuelle, la «majesté» de l'État soit de plus en plus diffuse, que sa capacité à diriger soit malmenée et que son «intendance» soit partagée avec d'autres acteurs internationaux et transnationaux. L'État demeure malgré tout une institution nécessaire, vu le lien qu'il entretient entre la population et son territoire, mais il ne possède plus le monopole de la souveraineté.

Enfin, Robert H. Jackson clôt cette première partie en tentant de